

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 105 / 9 décembre 2011



MAIS OÙ VONT-ILS LES PRENDRE ?

Finis le TSM et l'ORE, voici MAGERFIP...mais le résultat est le même. Le projet de répartition des suppressions d'emplois (près de 2500 au plan national) vient de tomber. En Loire-Atlantique comme partout ailleurs, c'est une nouvelle saignée qui touche principalement la catégorie C.

- DRFIP : - 27 (+ 4A, + 16 B, - 1 géomètre, - 46 C) *
- DIRCOFI-Ouest : - 2 (- 1B, -1C)
- TGE : - 7 (+ 6 B, - 13 C)
- DISI-Ouest : - 9 (+ 7A, - 1B, - 15 C) *
- Service des retraites de l'État : - 5 (sans précision de grade).

Soit au total 50 emplois sacrifiés dans le département.

Des CT Locaux « emplois » vont décliner ce nouveau mauvais coup par service : leurs réunions devront être l'occasion d'une réaction forte de notre part, et d'une large information du public.

* le détail entre filière fiscale et filière gestion publique est en ligne sur notre site

RESTONS CALMES

Comme si les suppressions d'emplois ne suffisaient pas, la DGFIP s'ingénie à nous compliquer la vie.

Et un service en particulier semble avoir sa préférence en ce moment. Les SIE avaient déjà connu de beaux cafouillages avec l'arrivée de l'outil Gespro et la réforme de la taxe professionnelle. Hé bien, cela ne fait que croître et embellir.

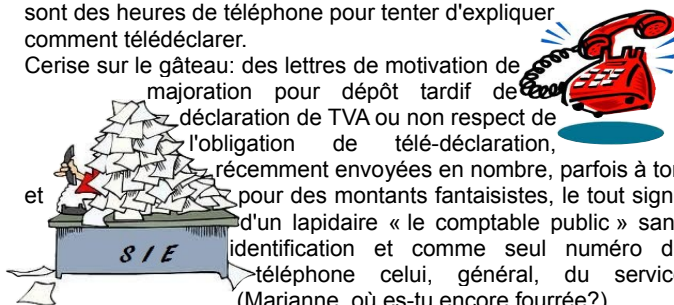
Problèmes de logiciel et incompréhension des modifications législatives, notes contradictoires et formation fantôme créent une surcharge de travail à laquelle il est difficile de faire face.

A Chateaubriant par exemple, ce sont 50 auto-entrepreneurs qui se sont déplacés en 2 jours pour avoir une explication sur la Contribution Foncière des Entreprises.

Dans tous les SIE, avec l'abaissement des seuils obligatoires, ce sont des heures de téléphone pour tenter d'expliquer comment télédéclarer.

Cerise sur le gâteau: des lettres de motivation de majoration pour dépôt tardif de déclaration de TVA ou non respect de l'obligation de télé-déclaration,

et récemment envoyées en nombre, parfois à tort pour des montants fantaisistes, le tout signé d'un lapidaire « le comptable public » sans identification et comme seul numéro de téléphone celui, général, du service (Marianne, où es-tu encore fourrée?).



TOUT VA TOUJOURS TRÈS BIEN

Quelques autres exemples recueillis lors de la récente tournée de HMI intersyndicale :

- augmentation de 50% du contentieux de taxe foncière à Ancenis en raison du retard de publication des actes notariés, donc des changements de propriétaires, en Conservation des Hypothèques.
- A la Conservation de Pornic, on publie actuellement les actes déposés...à la mi-juin.
- plus de 100 personnes reçues en une journée par le caissier du SIP de Saint-Nazaire.
- dans les services de recouvrement (SIP, trésoreries) la crise et la précarité s'invitent par le biais des personnes interdites bancaires, toujours plus nombreuses, qui viennent payer en numéraire.
- partout les recours gracieux et les demandes de délais de paiement explosent.

Nous avons toutes les raisons de faire grandir un vaste mouvement d'action interprofessionnel contre l'austérité qui nourrit la crise du système capitaliste, et contre les attaques sans précédent envers le service public.

**LE 13 DECEMBRE, RASSEMBLEMENT A 11h30
A NANTES, DEVANT LA PREFECTURE
A SAINT-NAZAIRE, DEVANT LA SOUS-PREFECTURE**

Y'A PAS MORT D'HOMME ! QUOIQU'...

Je voulais me mensualiser. J'ai demandé une heure à mon patron pour faire la démarche. L'agent d'accueil m'informe que je dois

contacter directement le service mensualisation au 0810. Je me suis déplacé pour rien et je le fais savoir.

Centre des Finances Publiques



De retour chez moi : le 0810 est injoignable, toutes les lignes sont occupées et déjà 6 fois le coût d'un appel local.

J'ai besoin de soins.

L'agent d'accueil m'a informé que je devais contacter directement le service urgence santé au 0810. Je ne suis pas très content de m'être déplacé pour rien. Pour l'instant le 0810 est injoignable

Cité sanitaire



ARTICLE 1 : LE CHEF A TOUJOURS RAISON

Que les collègues mettent leur souffrance dans leur poche et leur mouchoir par dessus. C'est en substance le signal très négatif adressé aux agents de la DRFIP lors de la CAPL 2 (contrôleurs) d'appel de note de la filière gestion publique du 29 novembre.

On aurait pu croire que les événements passés de la BCR * avaient servi de leçon. Hé bien, non.

En dépit des éléments apportés par les collègues dans leur lettre d'appel et par les organisations syndicales, la direction n'a pas voulu déjuger, par principe, un chef de poste qui, avant son départ du département, a réglé au travers de la notation des comptes personnels avec plusieurs agents. Et c'est pas joli.

La CGT dans sa déclaration liminaire, toutes les OS dans le débat, ont insisté sur ce contexte, connu de la hiérarchie. Mais l'empathie est un sentiment qui doit être inconnu d'un responsable RH, même si un peu de lest a été lâché.

Ne pas subir, ne pas se taire et ne pas rester seul(e) : La CGT est convaincue que c'est en dénonçant largement ce genre d'agissements, quel qu'en soit l'auteur, qu'on les évitera à l'avenir. Notre compte-rendu détaillé des CAPL est en ligne sur le site et en cours de diffusion papier.

* Faits de harcèlement à la Brigade de Contrôle et de Recherche envers des collègues, femmes et syndiquées de préférence. La ténacité de la CGT a abouti au déplacement du chef de service sur intervention de la DG, la direction locale d'alors ayant couvert jusqu'au bout le chef de service.



BRÈVES ! Le Comité Technique Local de la DRFIP s'est réuni pour la première fois le 08/12 dans sa nouvelle configuration avec pour point principal l'accueil dans les services. Plusieurs dizaines de collègues sont venus interpellé le DRFIP et dénoncer leurs conditions de travail. Il a surtout été question de l'accueil physique, celle de l'accueil téléphonique, qui pose de l'aveu même de la Direction de gros problèmes, étant renvoyée à plus tard. L'ensemble des élus syndicaux a voté contre le projet de la Direction, Le CTL sera donc reconvoqué.